#### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des soutiens et des finances

# Arrêté du 20 octobre 2016 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Château-du-Loir-Luceau (Sarthe)

NOR: INTJ1629437A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R.15-22 à R.15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

#### Article 1er

La brigade territoriale de Château-du-Loir-Luceau prend l'appellation de brigade territoriale de Luceau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Sa circonscription est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

#### Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Luceau exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 (1°) du code de procédure pénale.

#### Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 octobre 2016.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, sous-directeur de l'organisation et des effectifs, A. Browaëys

### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Château-du-Loir-Luceau	Beaumont-Pied-de-Bœuf Château-du-Loir Dissay-sous-Courcillon Flée Jupilles Luceau Montabon Nogent-sur-Loir Saint-Pierre-de-Chevillé Thoiré-sur-Dinan Vouvray-sur-Loir	
Luceau		Beaumont-Pied-de-Bœuf Dissay-sous-Courcillon Flée Jupilles Luceau Montval-sur-Loir Nogent-sur-Loir Saint-Pierre-de-Chevillé Thoiré-sur-Dinan